



EXPOSITION DE LA SALA GAUDI

REGLEMENT

Envois : pour les peintres = 2 oeuvres maximum 120.  
pour les cinétiques = 1 oeuvre  
pour les sculpteurs = 1 oeuvre de moyennes dimensions.

Durée : de Octobre à fin Décembre 1971.

Ramassage des oeuvres : Les envois devront être déposés par les artistes eux-mêmes dans les entrepôts de la maison I.A.T. 54 avenue Lénine, Gentilly (94) entre le Lundi 11 Octobre et le Jeudi 14 Octobre de 8 h. à 12 h. et de 13 h.30 à 18 h.

Retour des oeuvres : Dès le retour des oeuvres, les artistes seront avisés par une circulaire de la maison I.A.T.

Assurances : Tous risques, clou à clou, aux frais des organisateurs espagnols et aux soins de la Compagnie "Plus Ultra".

Notice : pour le catalogue, à remplir par l'artiste en caractères d'imprimerie et à retourner à Denys Chevalier, 10 boulevard de Strasbourg, Paris Xe, avant le LUNDI 11 OCTOBRE.

Photographies : Pour le catalogue. Deux, à envoyer à Denys Chevalier en même temps que la notice.

Ventes : Les organisateurs espagnols retiendront 30 % sur les ventes éventuelles.

Cotisations : pas de cotisation.

Renseignements : Denys Chevalier, 10 boulevard de Strasbourg, Paris Xe.  
206-83-51 (le matin)  
Maison I.A.T. 60 rue Saint-Sabin, Paris XIe -  
700-93-87

EXCITAME 7009

Valeur assurance - 10.000 F  
Valeur vente 8.000 F